



PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 avril 2021

Présents : M. LORTON Nicolas, Mme LELIEVRE Nathalie, M. KLEINGAERTNER Robert, Mme MARINGUE Céline, M. MATHIAS Jean-Marc, Mme CARL Véronique, Mme PETIT Agnès, Mme BERNIGAUD Elodie, Mme BOUTON Christelle, Mme RAVIER Béatrice, M. PICHARD Bruno, M. TRAMOY Jean-Louis, M. CHAUVOT Julien, Mme ETIENNE Bouchra, M. JAMMES Pierre,

Absents excusés : Mme SEURRE Fabienne qui a donné procuration à Mme RAVIER Béatrice

M. BACA Guillaume qui a donné procuration à Mme CARL Véronique

Absent excusé : M. GILOT Cédric

Absent : M. VERNUSSE Michel

M. Jean-Louis TRAMOY est nommé secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

1 – APPROBATION PV DE LA REUNION PRECEDENTE

2- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE LA MISE EN CONFORMITE ET L'EXPLOITATION DE LA DECHETTERIE ET D'UNE PLATEFORME DE TRANSIT ET DE BROYAGE DES DECHETS VERTS SUR LA COMMUNE DE PALINGES

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

- DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS
- INFORMATIONS DIVERSES

La séance est ouverte à 20h00.

1- APPROBATION PV DE LA REUNION PRECEDENTE

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la réunion du 10 avril 2021 dont une copie a été adressée à chaque conseiller en même temps que la convocation à la réunion de ce jour. Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2021 est approuvé à l'unanimité. Le registre des délibérations est mis à la disposition de chaque conseiller pour signature

2- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE LA MISE EN CONFORMITE ET L'EXPLOITATION DE LA DECHETTERIE ET D'UNE PLATEFORME DE TRANSIT ET DE BROYAGE DES DECHETS VERTS SUR LA COMMUNE DE PALINGES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis sur le dossier de demande d'enregistrement de mise en conformité, de l'exploitation d'une déchetterie et d'une plateforme de transit de broyage de déchets verts par la communauté de

communes le Grand Charolais sur la commune de PALINGES dont la consultation publique a eu lieu du 29 mars 2021 au 26 avril 2021 inclus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable à la demande d'enregistrement de mise en conformité, de l'exploitation d'une déchetterie et d'une plateforme de transit de broyage de déchets verts par la communauté de communes le Grand Charolais sur la commune de PALINGES.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

Aucune question n'a été reçue en mairie

DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

-DECISION N° 10- du 14 avril 2021

RENOVATION DE 2 SALLES DE CLASSES

➤ DECIDE de passer commande pour la rénovation de 2 salles de classes et après consultation à :

- Entreprise SOCOTEC pour la mission de coordination SPS pour un montant de 945 € HT
- Entreprise LAPANDRY de DIGOIN pour le lot 1 « Plâtrerie-Isolation-Menuiserie-Peintures » pour la somme de 31 972.60 € HT
- Entreprise PARAY LINO de PARAY-LE-MONIAL pour le lot 2 « sol souple » pour la somme de 10 215.20 € HT
- Entreprise DESBROSSES de ST VINCENT BRAGNY pour le lot 3 « chauffage-plomberie » pour la somme de 3 984.40 € HT
- Entreprise BASSET-PARIZOT de PARAY-LE-MONIAL pour le lot 4 « électricité » pour la somme de 3 469.62 € HT

-DECISION N°11 DU 20 avril 2021

Article 1 : BAIL LOGEMENT COMMUNAL 10 IMPASSE DES ECHOPPES (Ancien bâtiment BERNILLON)

➤ DECIDE, suite au départ du locataire de l'immeuble communal situé 10 impasse des échoppes d'accepter la résiliation du bail à compter du 08 avril 2021

DECIDE, de procéder au remboursement total ou partiel du dépôt de garantie si le logement est rendu en état

DECIDE, de proposer à nouveau le logement à la location et de signer le bail et les pièces annexes nécessaires.

-DECISION N°12 DU 23 avril 2021

COMMANDE COLUMBARIUM ET LIVRE DU SOUVENIR

➤ DECIDE de passer commande à la Société GRANIMOND pour la fourniture et pose de 2 columbariums et la fourniture d'un livre du souvenir pour la somme de 7 494 € HT.

-DECISION N°13 DU 26 avril 2021

Article 1 : COMMANDE PUM

➤ DECIDE de passer commande aux ETS PUM du CREUSOT pour la fourniture de matériel pour le renouvellement des canalisations eau pour la somme de 17 241.60 € HT

Article 2 : COMMANDE CARROUGE & PUCET

➤ DECIDE de passer commande à l'entreprise CARROUGE & PUCET de PALINGES pour la fabrication et pose de volets persiennes bâtiment Mairie pour la somme de 9 308 € HT

– INFORMATIONS DIVERSES

1 - Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'un courrier reçu de Monsieur Walter SCHUSTER par lequel ce dernier se fait le porte-parole des jeunes sportifs concernant les dégradations des filets de l'AGORESPACE et du manque de poubelles au complexe sportif. Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les filets ont été remplacés en 2013 et que ces derniers, comme les poubelles qui avaient été installées, ont été dégradés par les utilisateurs de l'AGORESPACE. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a interpellé à plusieurs reprises des jeunes qui n'utilisaient pas le complexe sportif de la façon pour lequel il était destiné et que même si les poubelles situées à proximité étaient dégradées cela n'autorisait pas les jeunes et moins jeunes à laisser leurs détritrus à même le sol. Il indique au Conseil que les filets, les poubelles et les pancartes rappelant le règlement allaient être une nouvelle fois remplacés mais qu'à l'avenir si une mauvaise utilisation et/ou dégradation venait à être constatée celle-ci sera sanctionnée et il en va de même pour les propriétaires d'animaux qui ne ramasseraient pas les déjections de ces derniers quand ils les promènent (demande des administrés) ; il invite d'ailleurs chacun à faire respecter toutes ces règles de civisme et de vivre ensemble.

2- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Aline BRUYERE, agent du patrimoine à la bibliothèque par lequel elle informe le Conseil qu'elle fera valoir ses droits à la retraite au 30 juin 2021. Cependant, Mme BRUYERE souhaite pouvoir poursuivre son activité en tant que bénévole et membre de l'association des Amis des Livres à compter du 1^{er} septembre 2021. Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il acceptera sa proposition de tenir la bibliothèque deux demi-journées par semaine avec fermeture en juillet et août et la remercie de son investissement pour promouvoir la culture à travers la lecture dans notre commune

3– Monsieur le Maire rappelle au Conseil que les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021 et que chacun aura à assurer une permanence en tant qu'assesseurs pour les deux bureaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15.